

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 137 (2011)
Heft: 08: Voisinages

Artikel: Site sportif de la Tuilière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-144653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Site sportif de la Tuilière

Le concours de la Tuilière à Lausanne s'inscrit dans le cadre du programme **Métamorphose** adopté sous la forme d'un préavis d'intention par le Conseil communal le 6 novembre 2007. **Métamorphose** propose, sur la base d'une politique de développement durable, les principales options urbanistiques lausannoises pour les années à venir.

Cet ensemble de projets se caractérise par la combinaison des quatre axes d'intervention suivants : un nouveau déploiement des équipements sportifs, la construction d'un éco-quartier aux Plaines-du-Loup, la poursuite du développement des axes forts des transports publics et le lancement d'une démarche participative associant les habitants à l'élaboration des projets.

Le site de la Tuilière a été retenu pour maintenir l'importante activité sportive au nord de la Ville de Lausanne. L'aménagement du site se basera sur le projet lauréat du présent concours. La Tuilière accueillera un centre de football, un nouveau stade d'athlétisme (qui peut aussi accueillir des matches de rugby), une salle multisports, un centre d'es-

calade et des bureaux pour accueillir le Centre Alpin Suisse, une salle de tennis de table, une salle de hockey inline, une salle pour l'entraînement haltérophile, des locaux pour les besoins du service des parcs et promenades, des surfaces commerciales, un P+R et du stationnement lié aux activités usuelles du site.

Le jury, présidé par M. Olivier Français, conseiller national et municipal, directeur des travaux, comprenait les membres professionnels suivants : Mmes Nicole Christe, Christina Zoumboulakis, et MM. Patrice Bulliard, Eligio Novello et Julien Descombes.
(Extrait du rapport du jury)

Palmarès

1^{er} rang, 1^{er} prix <i>Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne</i>	Fr. 60 000.-
2^e rang, 2^e prix <i>Frei Rezakhanlou Architectes, Lausanne</i>	Fr. 50 000.-
3^e rang, 3^e prix <i>Barcode Architects, Rotterdam (NL)</i>	Fr. 35 000.-
4^e rang, 4^e prix <i>MPH Architectes, Lausanne</i>	Fr. 25 000.-
5^e rang, 5^e prix <i>Arge LutzBuss maskarade Architekten, Zurich</i>	Fr. 10 000.-



1^{er} rang, 1^{er} prix : Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne

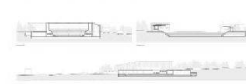
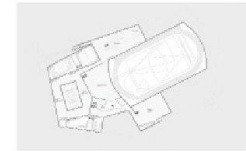
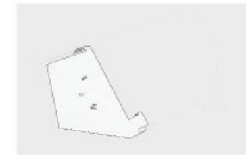
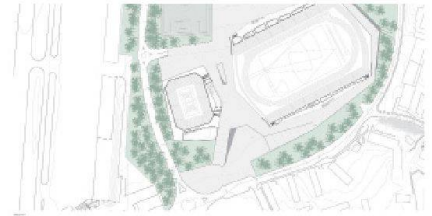
Les auteurs du projet *Bend it like Beckham* proposent une nouvelle topographie, plissée et articulée, intégrant les terrains de football, ainsi que les bâtiments et les places urbaines comme des pièces minérales de ce nouveau paysage. Il prend en compte la totalité du site et assume son aménagement selon un tout cohérent.

La proposition fait partie de la famille des projets distribués autour d'une allée centrale. Elle s'en distingue par la création d'une vraie colonne vertébrale qui structure le nouveau site.

Le projet s'inscrit dans un écrin vert, avec à l'ouest, la route de Romanel plantée offrant une nouvelle entrée de qualité à Lausanne depuis la future jonction autoroutière. A l'est, le paysage boisé du Petit-Flon se prolonge le long de la route du Châtelard.

Ces limites vertes ménagent une ouverture sur la partie minérale du projet qui assure un lien fort avec la ville : une place urbaine offre un lieu de vie d'une urbanité intense en concentrant les éléments participant à son animation quotidienne (salle multisports, commerces).

Un complexe regroupe le stade et la salle multisports, deux volumes bâtis émergeant d'un socle. Le stade ne s'exprime pas comme un monument emblématique, il ne s'impose pas à son voisinage mais adopte une retenue qui lui assure une bonne intégration. L'échelle de la salle multisports joue son rôle d'ancrage, sans nécessiter un signal redondant avec la tour dessinée dans le projet des Plaines-du-Loup. Cette partie du projet résout la difficulté des rapports entre des bâtiments de grande échelle (stade) et la ville.



1000000



1000000



1000000

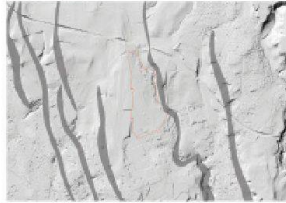


1000000



1000000

ANALYSE TOPOGRAPHIQUE



PAYSANISME



GRANDS PAYSANISME



2^e rang, 2^e prix : Frei Rezakhanlou Architectes, Lausanne

Le projet propose un cheminement qui fonctionne comme colonne vertébrale de la mobilité douce, traversant le site dans toute sa longueur jusqu'à la ferme et son verger qui sont conservés.

Côté Est, le cheminement met en scène la lisière du Petit-Flon – la partie naturelle et sauvage de l'endroit – et se relie avec d'autres cheminements en créant un nouveau réseau piétonnier. La transition du cheminement vers la vallée est faite d'une manière douce, sans mur de soutènement, en gardant un caractère très naturel.

Sur le côté ouest du cheminement, trois plateaux se succèdent par étages accueillant les terrains de football. À chaque rupture de pente, correspondant à la structure d'accès historique du site, une hauteur d'étage permet de loger les vestiaires dans un mur de soutènement.

Au Sud, sur le quatrième plateau à proximité du carrefour de la Blécherette, s'implante la buvette avec le grand terrain de football, le stade d'athlétisme et la salle multisports. Le choix d'unir les grandes infrastructures dans deux bâtiments ainsi que le fait de partiellement enterrer le stade donne une bonne répartition de masse et une bonne proportion des volumes bâtis en rapport avec le tissu existant. L'implantation du stade en face du carrefour propose un nouvel accent urbain adéquat et crée un espace public très bien contrôlé et géré. Les visiteurs et les sportifs sont menés d'une manière naturelle et évidente depuis le carrefour sur une deuxième place d'accueil triangulaire formée par les trois nouveaux bâtiments.

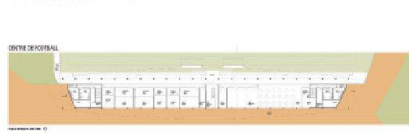
MASSE EN 3D - NORD



MASSE EN 3D - SUD



SECTION DE TRAVAIL (CLIMAT) - LA FROIDE CLIMAT



SECTION DE TRAVAIL (CLIMAT) - LA CHALEUREUSE CLIMAT



**3^e rang, 3^e prix : Barcode Architects,
Rotterdam (NL)**

Les auteurs du projet mlt proposent une trame orthogonale régulière dans laquelle se positionnent chacune des parties du programme. Le dispositif se termine par une place au Sud à proximité du tissu urbain adjacent.

Les différentes parties du programme sont clairement définies et séparées les unes des autres. La juxtaposition des éléments permet une compacité des diverses fonctions présentes sur le site. Dans la partie Nord, la ferme du Solitaire est ainsi avantageusement mise en valeur, et ses alentours agrémentés d'espaces de détente.

Le corollaire de la compacité est peut-être un manque de hiérarchisation des espaces ce qui rend leur lecture difficile. Comme par exemple le « boulevard » ou la « promenade », qui ne se distinguent que peu des autres parcours proposés. De plus, il en résulte un empiètement malheureux des terrains de football sur la limite de l'aire forestière en deux endroits. La place, par son positionnement en bout de dispositif, souffre d'un manque de définition et ne crée que peu de relation avec l'environnement existant. Si elle est en lien avec le stade et le programme shopping-hôtel proposé, on déplore que la salle multisports et la salle d'escalade ne s'y greffent pas : en effet, elles se trouvent reléguées à l'arrière du dispositif et manquent, de ce fait, de visibilité.

